



Rapport de 2018 sur les effectifs de la profession à l'échelle nationale

Rapport national d'enquête sur les effectifs - 2018

NOTE 1 : Dans la publication initiale de ce rapport, le nombre d'ingénieures nouvellement titulaires comportait une erreur. Les données présentées ici ont été corrigées.

Le Rapport national d'enquête sur les effectifs présente les données nationales sur les membres des organismes de réglementation du génie des provinces et des territoires. Ce rapport, qui est produit chaque année, fournit de l'information précise et à jour sur l'effectif de la profession d'ingénieur au Canada. Vous trouverez ici tous les tableaux liés au présent rapport.

Croissance de la profession d'ingénieur

L'effectif des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux a continué d'augmenter en 2017. Au 31 décembre 2017, le nombre total de membres recensés dans les 12 organismes de réglementation du génie était de 295 926 (excluant les étudiants)ⁱ (tableau 1). De ce nombre, 13,1 % étaient des femmes, une augmentation par rapport à l'année 2016 (12,8 %). Le nombre total de membres de tous les organismes de réglementation a augmenté de 2,4 %, alors que le nombre de membres féminins augmentait de 5,2 % et celui des membres masculins, de 2 %.

Depuis 2016, Engineers Yukon a connu la plus forte croissance en pourcentage du nombre de ses membres (7,3 %). Alors que le nombre de femmes augmentait de 5,2 % à l'échelle nationale, c'est Engineers Yukon qui a connu la plus forte augmentation (27,3 %), suivi de la Northwest Territories and Nunavut Association of Professional Engineers and Geoscientists (NAPEG) et d'Engineers and Geoscientists Manitoba (11,2 % et 11,1 %, respectivement).

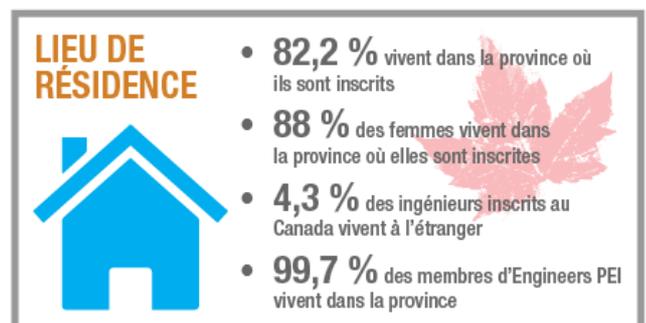
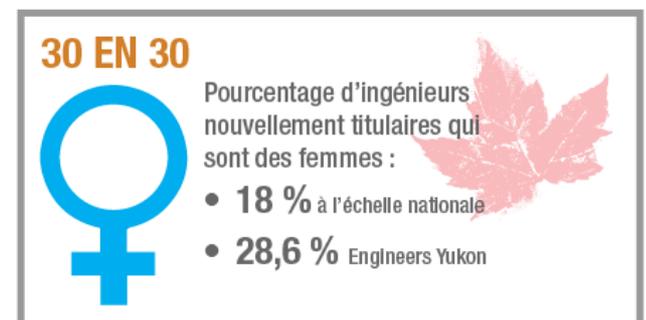
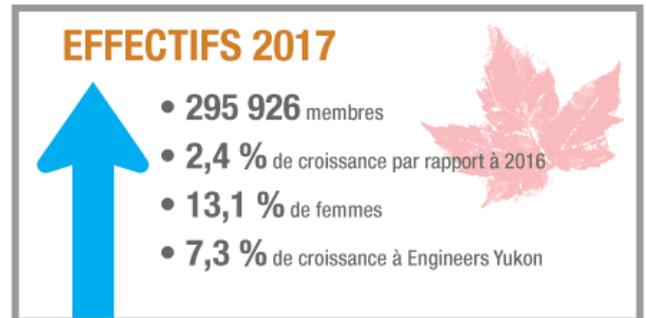
On comptait 169 261 ingénieurs titulaires de permis dans leur province ou territoire de résidence. De ce nombre, 14 % étaient des femmes (tableau 2). Excluant l'APEGS, 8 988 ingénieurs avaient obtenu un permis d'exercice en 2017. Le nombre d'ingénieurs nouvellement titulaires a augmenté de 7,8 % depuis 2016 à l'échelle nationale.

30 en 30

En 2015, Ingénieurs Canada a lancé l'initiative 30 en 30. Avec l'appui de chacun des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, l'initiative a pour objectif de faire passer le pourcentage de femmes ingénieures nouvellement titulaires à 30 % d'ici 2030. Les femmes constituaient 18,0 % des ingénieurs nouvellement titulaires à l'échelle nationale en 2017 (tableau 3). Encore une fois, Engineers Yukon compte la plus grande proportion d'ingénieures nouvellement titulaires, soit 28,6 %, suivi d'Engineers and Geoscientists Manitoba et de Professional Engineers and Geoscientists Newfoundland and Labrador (PEGNL), qui comptent 21,3 % et 19,5 % de femmes, respectivement.

Lieu de résidence des ingénieurs

À l'échelle nationale, 82,2 % des ingénieurs résident dans la zone de compétence où ils travaillent, ce qui concorde avec les données des années précédentes (tableau 2). Engineers PEI compte le plus fort pourcentage d'ingénieurs résidant dans la province (99,7 %), tandis qu'Engineers Yukon affiche le plus faible pourcentage (17,7 %). Dans l'ensemble du pays, 13,5 % des ingénieurs en exercice détiennent un permis en dehors de la province ou du territoire où se trouve leur résidence principale. Les 4,3 % restants des ingénieurs inscrits au Canada vivent à l'étranger. Les ingénieures sont plus susceptibles de résider dans la province où elles exercent (88 %) que les ingénieurs (81,3 %).

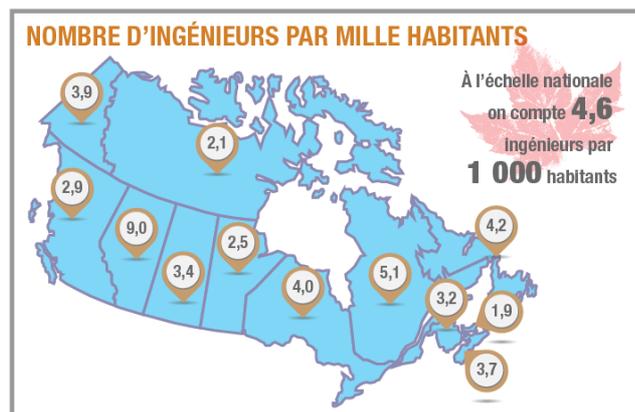


Nombre d'ingénieurs par millier d'habitants

En 2017, le nombre d'ingénieurs qui résidaient dans la zone de compétence où ils sont titulaires variait — par millier d'habitantsⁱⁱ — de 1,9 à l'Île-du-Prince-Édouard à 9 en Alberta. À l'échelle nationale, on comptait 4,6 ingénieurs par millier d'habitants (tableau 4).

De l'étudiant en génie à l'ingénieur titulaire

En 2013, il y avait 12 994 diplômés d'un programme de génie postsecondaire agréé, excluant l'APEGS. En 2017, 6 203 diplômés d'un programme agréé ont obtenu un permis d'exercice du génie. En supposant qu'il faut au diplômé à peu près quatre ans pour obtenir le permis d'exercice et que tous les nouveaux permis sont ceux des diplômés de la cohorte de 2013, on constate qu'environ 47,7 % de cette cohorte a suivi le cheminement menant au permis d'exercice et obtenu son permis en 2017. Cette estimation est une tentative pour mesurer le taux de réussite des diplômés en génie engagés dans le processus d'obtention du permis d'exercice.



ⁱ Dans cette catégorie, les membres (excluant les étudiants) comprennent les ingénieurs en exercice (catégorie exclusive), les détenteurs de permis temporaire, les détenteurs de permis d'exercice, les détenteurs de permis restrictif, les ingénieurs non actifs, les membres à vie et les ingénieurs stagiaires.

ⁱⁱ Statistique Canada. Tableau 051-0005 — Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, trimestriel (personnes), base de données CANSIM (accès le 18 juillet 2018).